

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 17 avril 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13 et 14 avril 2015

2015 DPA 39 Conservatoire 2, impasse Vandal (14e) - Construction - autorisation à Mme la Maire de Paris de lancer les marchés de maîtrise d'œuvre et de prestations intellectuelles de l'opération et les autorisations administratives.

MM. Bruno JULLIARD et Jacques BAUDRIER, rapporteurs.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment l'article R. 422-2 relatif à la demande de déclaration préalable de travaux exemptés de permis de construire ;

Vu le projet de délibération, en date du 31 mars 2015, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation l'autorisation de lancer les marchés de maîtrise d'œuvre et de prestations intellectuelles de l'opération et les autorisations administratives ;

Vu l'avis du Conseil du 14^{ème} arrondissement, en date du 30 mars 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2^{ème} Commission, et par M. Jacques BAUDRIER, au nom de la 5^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à lancer les marchés de maîtrise d'œuvre et de prestations intellectuelles de l'opération et les autorisations administratives.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à déposer les demandes d'autorisations administratives.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée aux chapitres 20 et 23, natures 2031, 2313 et 238, rubrique 311, missions 40000-99-080 du Budget d'Investissement de la Ville de Paris, exercices 2015 et ultérieurs, sous réserve des décisions de financement.

Article 4 : Il sera constaté une recette correspondant au remboursement de l'avance au chapitre 041, article 238, rubrique 311 du Budget d'investissement de la Ville de Paris, exercice 2015 et ultérieurs.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO